



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 19 avril 2021 à 20h et que celle-ci sera tenue en visioconférence sans la présence du public.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure 2021-010 :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure de 3,76% sur le coefficient d'occupation pour régulariser les bâtiments, constructions existantes ainsi qu'aménager un nouveau cabanon et une dérogation afin de régulariser la reconstruction de 50% de la terrasse à moins de 5 mètres de la ligne des hautes eaux.

Localisation : Lot 5 225 157, situé au 12 333 chemin Chadrofer.

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca. Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca.

DONNÉ à Labelle, ce 25^e jour de mars 2021.

La secrétaire-trésorière et
directrice générale,

Claire Coulombe